

Deschamps
Rvd A
114
595 St-Denis

L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Uincit Concordia Fratrum

Vol. XVIII, No 1

Montréal, Janvier 1912.

50 cts par an.

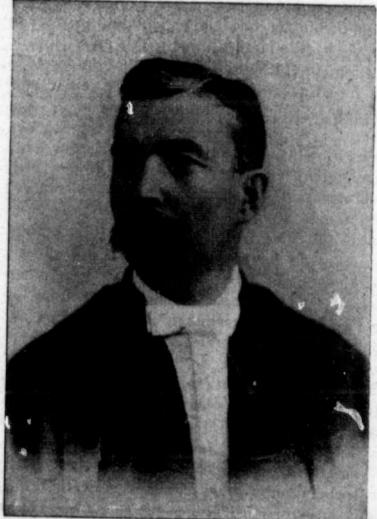
L'HONORABLE SIMEON BEAUDIN

La nouvelle de la récente nomination de notre Aviseur légal, au poste envié de juge de la Cour Supérieure du district de Montréal a été accueillie avec enthousiasme par tous les membres de l'Alliance Nationale et cela se conçoit aisément lorsqu'on connaît le sympathique nouveau titulaire.

Peu d'hommes, en effet, au cours de leur existence ont su mériter plus généralement autant d'estime et de confiance. D'une modestie rare, d'une affabilité parfaite, d'un savoir admirable, il s'était placé au premier rang dans sa profession.

L'honorable Simeon Beaudin est né à Saint-Sidore, comté de Laprairie, le 12 septembre 1853. Après un cours classique au collège de Montréal, il étudia le droit à l'Université McGill et fut admis au barreau de Montréal en 1878. Il entra alors dans la société légale de Lorangeur qui eut autrefois son heure de célébrité. Au moment de sa nomination, il était le chef de la société Beaudin, Lorangeur, St-Germain, Guérin et Raymond.

En 1883, l'honorable Beaudin a épousé mademoiselle Mary Norris.



L'HONORABLE SIMEON BEAUDIN.
Juge de la Cour Supérieure du District de Montréal.

Avocat de grand renom, dans cette métropole, Conseil du Roi depuis 1889, notre Aviseur légal a joué un rôle actif dans une foule de procès retentissants, tant ici, qu'au Conseil Privé, en Angleterre, et partout il a du faire briller les nombreuses qualités qui le distinguent.

Il compte parmi les membres fondateurs de l'Alliance Nationale et il a mis au service des promoteurs de notre grande Association, ses précieuses connaissances légales. Il a surveillé avec un soin jaloux la rédaction de nos statuts et il fut nommé au poste d'Aviseur légal, dès les premières élections de nos Officiers Généraux. Depuis, il a toujours été réélu.

L'honorable Beaudin est un mutualiste convaincu et de vieille date. Avant de faire partie de notre association il s'était enrôlé dans l'Ordre des Forestiers Catholiques, dans la C. M. B. A., dans la société des Artisans Canadiens-Français. Toutefois, notre institution semble avoir toujours eu sa préférence et le fait qu'à plusieurs reprises il laissa de pressantes affaires pour consacrer son temps et ses facultés au succès de l'Alliance Nationale, le prouve surabondamment.

Espérons que ses nouvelles fonctions ne l'empêcheront de continuer à s'occuper de notre société.

ILS NE SAVENT COMMENT S'Y PRENDRE

Nous avons déjà énuméré quelques-unes des raisons qui devraient porter chaque membre d'une institution d'assurance du genre de la nôtre, à recruter au moins, un autre membre. L'expérience nous a fait savoir que si quelques membres ne le font pas, par paresse ou par indifférence, d'autres ont bien le bon vouloir, mais de leur propre aveu, "ils ne savent comment s'y prendre".

Oh! ce n'est pas l'éloquence, la puissance de persuasion qui leur manque surtout; il faut si peu de cela avec des camarades, avec des parents.

Ce qui leur manque, c'est tout simplement la connaissance intime et lumineuse de leur société, de ses origines, de ses moyens, de ses modes d'assurance, de ses taux divers, de son administration, etc.

Dans un livre publié tout récemment par un expert en assurance-vie, la principale partie peut se résumer en cette phrase aussi concise que vraie:

Le meilleur agent d'assurance n'est pas le plus beau parleur, c'est celui qui sait le mieux et quoi il parle.

Or, comment le savoir?
Quand on veut apprendre à lire, on commence par l'alphabet.

Or, si on veut apprendre, pour le dire aux autres, ce qu'est notre société, on commence

par ce pli imprimé, à huit petites pages, où se trouvent en termes et en tableaux clairs et concentrés, tout ce qu'il importe de savoir.

Combien de nous l'ont lu? Combien surtout l'ont lu posément; de façon à comprendre, à retenir, à pouvoir en communiquer le détail aux autres; autrement dit: de façon à devenir un propagandiste efficace? Leur nombre est si restreint que son énoncé surprendrait et mortifierait.

Nous croyons qu'en thèse générale et d'après expérience quasi-quotidienne, il n'y a pas au monde, de gens qui souscrivent des polices d'assurance sans les comprendre, en plus grand nombre et plus bénévolement que nos compatriotes.

Interrogez ceux qui s'occupent de loi, fouillez dans notre jurisprudence et vous constaterez que presque toutes les contestations en matière d'assurance proviennent du fait qu'on a accepté les polices sans les lire ou sans les comprendre.

Disons aussi que la plupart des grandes compagnies d'assurance semblent se complaire à rendre la rédaction de leurs polices obscures, techniques à outrance, confuse jusqu'au chaos.

Mais c'est le propre d'institutions comme la nôtre d'offrir des imprimés très explicatifs et des certificats limpides, simplistes, prédigérés, dirions-nous.

Nous parlerons dans l'article suivant de la brochure qui est en quelque sorte, le vade-mecum, le texte obligatoire mais peu

compliqué grâce auquel, chacun peut parvenir à connaître suffisamment, sinon à fond, ce qu'est notre société et par là, faire sa part de recrutement.

ENCYCLOPEDIE

Trois petites filles de Vancouver, âgées de 7 à 14 ans, ont été trouvées coupables (du vol de marchandises dans divers magasins et leurs déprédations atteignent un montant de près de \$1,000. La police ne sait que faire de ces précoces maraudeuses.

* * *

L'Autriche a été le premier pays à se servir de la carte postale.

* * *

Le président de la petite république d'Andorre reçoit \$15 par année.

* * *

Au Madison Square, New-York, se voit une enseigne électrique de 68 pieds par 60 et dont le luminaire coûte 20 cents la minute.

* * *

C'est en Chine que l'impôt est le plus bas et en France le plus haut.

* * *

A Copenhague, tous les cirque de bottes que l'on rencontre dans les rues sont des membres de l'Armée du Salut, si bien que les passants subissent parfois un peu de propagande salutariste, tout en se faisant donner un coup de vernis.

POUR VIVRE LONGTEMPS

La tradition nous rapporte que dans les premiers temps du monde, la durée de la vie était beaucoup plus longue qu'aujourd'hui. N'a-t-on pas prétendu qu'Abraham avait su accumuler sur lui plusieurs centaines d'années? Et pourtant ce vénérable patriarche était bel et bien bâti exactement comme nous. Pourquoi ne suivons-nous pas l'exemple de nos aïeux, qui connaissaient le secret de rester longtemps sur terre, en gardant jusque dans leur verte vieillesse leur bel appétit et leur humeur gauloise?

Pour la plupart, nous dépérissions vers la cinquantaine; les plus vigoureux d'entre nous atteignent péniblement soixante-dix ou quatre-vingts ans; mais tous, nous mourons prématurément, car nous sommes constitués pour demeurer sur terre beaucoup plus longtemps que nous n'y restons; et c'est précisément en raison de l'habitude prématurée avec laquelle nous disparaissions que nous avons tous cette si grande peur et cette horreur profonde de la mort.

Si nous marchons plus vite vers la sénilité, c'est que nous nous empoisonnons nous-mêmes avec plus d'intensité, et c'est d'un trait de géniale lumière que M. Metchnikoff a éclairé la cause habituelle de cet empoisonnement. Pour lui, la raison la plus fréquente de l'apparition de la vieillesse, et par conséquent de la mort, est l'intoxication d'origine intestinale.

C'est dans notre appareil digestif, en effet, que se forment des fermentations redoutables, sans cesse renouvelées, et des poisons qui sont absorbés par notre sang. Charriés par lui, ils sont portés au contact de tout notre organisme, qui subit ainsi une diminution de sa vitalité.

Le rein et le foie ont mission d'éliminer toutes ces toxines ou de les détruire; mais à force de les recevoir et de les emmagasiner, ces organes s'épuisent et sont bientôt inférieurs à leur tâche. Pendant la jeunesse, l'individu ne s'aperçoit pas qu'il s'intoxique, car ses cellules d'élimination sont jeunes et ont des réactions vives. Mais lorsque la puissance réactionnelle des cellules s'affaiblit, l'élimination plus lente des toxines vient ajouter une action pernicieuse aux autres causes d'intoxication.

Pour lutter contre ce progrès habituel de la sénilité, il faut donc s'attaquer directement à la cause et empêcher les fermentations de l'intestin. Puisqu'il est impossible de supprimer de ce réceptacle les pires poisons de la vitalité humaine qu'il contient, il convient cependant d'en assurer le nettoyage aussi complet que possible.

Pour s'assurer cette propreté bactériologique de l'intestin, plusieurs moyens peuvent être employés. Le premier, d'immortelle mémoire, est la purgation. Le docteur Guelpa, en lui adjoignant judicieusement le jeûne, l'a à juste titre remis récemment en honneur. Les purgatifs salins, en dépit de leur amère saveur, procurent presque toujours un sentiment de bien-être, de jeunesse et de bonne santé qui leur attire bien des sympathies. Quoique très décriée, la bonne purge est un excellent remède qui doit conserver toute sa valeur thérapeutique. Toutefois, il y a pour elle une contre-indication formelle: jamais de purge, en cas de menace d'appendicite!

L'autre est d'une valeur infiniment infé-

rieure, en raison de son action éphémère et temporaire: c'est le vieux clystère cher à Molière, le lavage intestinal qui donne un sentiment de légèreté et de netteté intérieure, procure un teint frais et clair, et des yeux plus brillants; il fait partie des secrets de beauté des coquettes.

Enfin un autre moyen qui résulte des travaux de Metchnikoff et de Tissier, consiste à introduire dans la flore intestinale de bons microbes — microbes favorables et salutaires — qui rendent par leurs sécrétions acides le milieu intestinal inhabitable aux bacilles nuisibles. Sous forme de lait aigri, de bouillon de culture, le bacille lactique, par le fait même de son développement, annihile la production des toxines intestinales et facilite d'autant, en le soulageant, le rôle éliminateur du foie et du rein.

Ces moyens sont simples, et par là excellents. S'ils étaient appliqués plus fréquemment chez l'homme sain, sans tare organique, on verrait bien moins souvent tous ces symptômes morbides qui sont aujourd'hui courants. Pourquoi tant de femmes n'ont-elles aucun appétit, pourquoi ne dorment-elles jamais; pourquoi ces innombrables névralgies dont elles se plaignent presque toutes? Pourquoi ces douleurs rhumatismales de l'homme mûr? Pourquoi ces maux de tête, cette coloration jaune des yeux, ces éruptions de boutons, de rougeurs, de dartres sur la figure? Tous ces maux viennent de l'intestin, qui sait mal éliminer les toxines qu'il fabrique.

Téméraire serait l'espérance de voir refluer le printemps d'une jeunesse nouvelle, comme il arriva au célèbre docteur Faust... Mais s'assurer une vieillesse normale, d'une durée prolongée, sans maladies ni infirmités, tel est le rêve que chacun, avec un peu de soins, peut tendre à réaliser.

Nous savons tous l'utilité qu'il y a à faire ramoner nos cheminées au moins une fois par an. Nettoyons donc souvent nos cheminées intestinales, et le feu de notre vie en sera plus ardent!

Docteur OX.

VIEILLARDS — VIEILLESSE

Les vieillards sont des amis qui s'en vont, il faut au moins les reconduire poliment.

* * *

Donnez la mesure, dans vos rapports avec les vieillards, des égards que vous désirez rencontrer dans votre vieillesse, et établissez-y vos droits.

* * *

Il faut rendre aux vieillards les mêmes soins qu'aux enfants, avec lesquels ils ont d'ailleurs beaucoup de points de ressemblance. Seulement, si vous aidez un vieillard à descendre un escalier ou à passer un ruisseau, il faut lui cacher la pitié, de façon qu'il ne prenne ce soin que pour une marque de respect. Si vous lui offrez votre bras dans un chemin malaisé, il faut qu'il puisse croire que c'est surtout pour l'écouter que vous réglez votre pas sur le sien, et que vous pensez que la vigueur qui abandonne ses jambes s'est réfugiée dans sa tête.

* * *

Laisser un vieillard heureux de sa vieillesse et fier de n'être plus jeune est un des plaisirs les plus délicats que puisse se donner un bon coeur.

Ne pas honorer la vieillesse, c'est démolir le matin la maison où l'on doit coucher le soir.

* * *

Il ne faut pas attribuer à la vieillesse tous les défauts des vieillards. Un vieillard qui radote est né radoteur, et a au moins été bavard dans sa jeunesse. L'on ne voit si rarement des vieillards aimables que parce qu'il est peu d'hommes qui le soient.

* * *

Il faut traiter les vieillards avec un mélange d'égards qui rappelle qu'il y a pour tout le monde dans le vieillard: un peu de père, un peu de magistrat, un peu d'enfant.

* * *

Il faut tromper les vieillards sur les approches de la mort, comme le fait la nature. Voyez un jeune homme et un vieillard planter des arbres: le jeune homme plante des arbres tout venus et déjà forts, et c'est déjà beaucoup qu'il les plante; il n'a pas le temps d'attendre. Le vieillard n'est pas pressé, il plante de très jeunes arbres et dit: "Ca me fera un joli couvert dans vingt ans."

* * *

Je rencontrais un jour au Luxembourg l'académicien Tissot. Il avait alors quatre-vingt-huit ans. "Mon ami, me dit-il, il est temps que je m'occupe de mon avenir."

* * *

Le vieillard doit faire oublier qu'il a un corps. La logique du langage appelle vieillards indifféremment les vieux hommes et les vieilles femmes. Le vieillard sera plus heureux et plus considéré s'il se persuade bien qu'il est d'un troisième sexe.

* * *

Si les jeunes gens doivent songer qu'ils vieilliront, il est important que les vieillards n'oublient pas qu'ils ont été jeunes, et que ça n'était pas alors si facile d'éviter tout ce qu'ils appellent aujourd'hui des faiblesses et des vices.

* * *

Les vieillards ne doivent pas blâmer et décrier tous les plaisirs de la jeunesse, comme un buveur qui casse son verre après avoir bu, ou comme le voyageur égoïste qui trouble l'eau de la source quand il n'a plus soif.

* * *

Ne disons pas aux jeunes gens, mais ne laissons pas oublier aux vieillards que la vieillesse n'est pas nécessairement la sagesse; que l'on n'est pas sage par cela seul qu'il y a longtemps qu'on est fou.

* * *

Apprenez à devenir vieux et évitez de ressembler à ces fruits que le temps pourrit sans les mûrir.

Alphonse KARR.

ENCYCLOPEDIE

On estime qu'en Amérique 3,000,000 d'hommes se font raser trois fois par semaine. A dix centins pour chaque fois, cela fait par année \$15,60 par individu, et \$46,800,000 pour les 3,000,000.

* * *

La longévité des arbres est vraiment extraordinaire. On connaît des chênes de 1,500 ans; un olivier à Athènes, aurait 2,000 ans; les gigantesques sequoias d'Amérique, 1,500 ans; et certains baobabs d'Afrique atteindraient environ 5,000 ans.

LES CANADIENS-FRANCAIS

La race canadienne-française, depuis déjà longtemps, a cessé d'être circonscrite dans la province de Québec; elle a brisé le cercle géographique dans lequel on avait espéré l'enseigner, et comme une lave envahissante, elle déborde de tous côtés.

Dans la Nouvelle-Angleterre, dans les Etats de l'Ouest, dans nos vastes prairies, dans les autres anciennes provinces de la Confédération, elle forme une puissance avec laquelle il faut compter.

Un acadien—un frère en nationalité—a été imposé au gouvernement par le nombre et l'influence des français des provinces maritimes, et il a mérité d'être appelé à faire partie de l'un des premiers corps de l'état.

Dans quelques années, les français d'Ontario seront représentés au sénat, comme ils le sont déjà à la Chambre des Communes et à la législature de Toronto.

Aux Etats-Unis nous comptons par douzaines ceux de nos compatriotes qui occupent des positions officielles.

L'esprit national se maintient; bien plus, il grandit, il s'épanouit au grand soleil de la religion et de la liberté.

Parfois, les pusillanimes, les timides, les faibles, regrettent que nous ayons à lutter contre les nationalités étrangères qui nous entourent, et à côté desquelles le destin nous force de vivre. Mais c'est la lutte qui fait le courage et la force; c'est la lutte qui nous a donné notre énergie, notre puissance et notre succès. Nous devons nous en louer.

Il existe entre les diverses races qui habitent ce continent une noble émulation digne de tous ces complètes immunités.

L'Amérique est habitée par les descendants des premières nations de l'Europe. La race française y prend largement sa place, et en face d'émules qui ont appris à connaître ses fortes et brillantes qualités, elle est forcée de faire encore de plus grandes choses.

Dans l'isolement, ou seulement dans des conditions d'indiscutable supériorité numérique, elle arriverait peut-être à s'étioler dans l'indifférence intellectuelle, résultat de l'assurance de ses complètes immunités.

L'émulation est toujours la première et la plus puissante cause de l'ambition légitime, et seule elle peut conduire au succès.

La concurrence n'implique pas toujours la rivalité, encore moins l'antipathie. La défense même de nos droits porte avec elle le principe de la reconnaissance des droits des autres. Les nationalités diverses qui se disputent l'influence et la prépondérance sur ce continent ne sont pas tenues d'être adverses les unes aux autres, au contraire, leur marche est parallèle; la palme appartiendra à celle qui aura la tête.

Nous ne tenons pas en tout la tête en Canada, mais notre marche est régulière, vigoureuse, extraordinairement rapide, et cette rapidité accroît de toute la vitesse acquise. Si nous n'avons pas la première place, nous en approchons chaque jour davantage.

Les adversaires que nous avons encore, ne nous aperçoivent que trop, et nous leur savons gré de nous le dire.

C'est un encouragement de plus.

Notre histoire ne remonte pas loin, c'est vrai à peine deux siècles et demi,—mais chaque

page renferme une gloire, raconte un grand acte de dévouement, un sacrifice patriotique.

Il est bon de retourner chercher des exemples et des leçons dans le récit des hauts faits de nos devanciers; mais cette étude ne doit pas être une simple curiosité, ni un but définitif. Nous devons avant tout y puiser le courage de continuer la mission qui nous a été confiée, et regarder le passé comme un enseignement de la conduite à suivre pour ne pas faillir à la tâche.

La foi sans les oeuvres ne sauve personne. Il ne suffit pas de se complaire dans le passé. Il faut que nos successeurs aient aussi le droit d'être contents de notre oeuvre. Il nous faut mériter les mêmes applaudissements que nous produisons aux autres.

TABLEAU D'HONNEUR



L. P. ST-LOUIS Sb. P. G. Cercle Bruchési No 135



J. B. MORIN, Trés., Cl. St-Stanislas d'Ascot No 200

PROPOSEURS DES MEMBRES ADMIS EN NOVEMBRE 1911.

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
*J. O. Duquette, Cl. La Salle.		197 26
L. P. St-Jouis, Cl. Bruchési		135 9
J. B. Morin, Cl. St-Stanislas d'A.		200 9
Euclide Désautels, Cl. Letellier		155 8
L. A. Lavallée, Cl. St-Jacques		13 6
J. E. Rondeau, Cl. Champlain		108 6
J. G. Leblanc, Cl. Lanaudière		363 6
Joseph Baril, Cl. Filion		152 5
Cléophas St-Cyr, Cl. St-Stanislas d'A.		200 5
R. Savoie, Cl. Martin		157 4
Geo. P. Viau, Cl. Frontenac		172 3
A. A. Dionne, Cl. Deschailions		238 3
J. O. Hudon, Cl. Richmond		250 3
J. P. Bordeleau, Cl. St-Séverin		350 3
H. Trudelle, Cl. St-Narcisse		362 3
Geo. Duchesne, Cl. Sacré-Coeur		6 2
Ant. Meloche, Cl. St-Charles		10 2
Johnny Bergeron, Cl. Jacques-Cartier		49 2
J. E. Bastien, Cl. Contant		173 2
Théod. Goyette, Cl. St-Stanislas d'A.		200 2
L. J. Langlois, Cl. St-Vital		210 2
J. N. Cormier, Cl. Brunault		234 2
J. A. Vermette, Cl. Bordeaux		235 2
J. N. Garceau, Cl. Lavallée		343 2
J. D. Bordeleau, Cl. St-Séverin		350 2
A. Drouin, Cl. St-Narcisse		362 2
Alf. Barette, B.P. St-Urbain		21 2
F. Turcot, Cl. St-Joseph		1 1
E. Leduc, Jr., Cl. St-Joseph		1 1
Pierre Turcot, Cl. Sacré-Coeur		6 1
Moïse Lemay, Cl. St-Pierre		8 1
Eugène Moreau, Cl. St-André		14 1
Jos. Carrier, Cl. St-Valier		20 1
Henri Robichaud, Cl. Hochelaga		20 1
Alex. Voukirkakis, Cl. St-Vincent		42 1

*Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
J. E. Latulippe, Cl. St-Louis		44 1
J. H. Gatién, M.D., Cl. Jac.-Cartier		49 1
L. A. D. Gauthier, Cl. St-Guillaume		50 1
J. E. Proulx, Cl. N.-D. de Hull		64 1
Eugène Boursage, Cl. N.-D. de Hull		64 1
Sévère Chaussé, Cl. St-Frs.-Xavier		65 1
J. L. Morissette, Cl. St-Luc		90 1
J. E. Bouchard, Cl. N.-D. des Victoires		94 1
J. Déry, fils, Cl. St-Raymond		96 1
Jos. L. Paré, Cl. St-Raymond		96 1
Ed. Allaire, Cl. Richelieu		102 1
Donat Miliard, Cl. Richelieu		102 1
Geo. Ravary, Cl. de Lorimier		112 1
Théodore Rocheleau, Cl. de Lorimier		112 1
Adélaré Constantin, Cl. St-Edouard		126 1
J. C. Gervais, Cl. Ste-Thècle		147 1
Médéric Cyr, Cl. Langevin		153 1
G. R. Brunet, Cl. Langevin		153 1
Frédéric Létourneau, Cl. Martin		157 1
E. St-Onge, Cl. Verdun		160 1
L'abbé J. O. Dagenais, Cl. St-Ls. de		

Gonzague	164 1
J.G. Leblanc, Cl. St-Paul de Grd'Mère	165 1
Isidore Houde, Cl. St-Prosper	183 1
J. D. Guillemette, Cl. Victoriaville	191 1
Donat Bélanger, Cl. St-Stanislas d'A.	200 1
Jos. Hébert, Cl. Lemoine	211 1
E. Péloquin, Cl. Cadieux	212 1
E. Clément, Cl. Cadieux	212 1
Joséphat Boucher, Cl. Lafleche	230 1
L. G. Pinault, Cl. Restigouche	242 1
Alf. Bourbeau, Cl. Ste-Perpétue	253 1
Aimé Ostigny, Cl. Boucherville	262 1
P. Tremblay, Cl. Rivière à P.	265 1
D. Daoust, Cl. St-Eustache	266 1
T. Turcotte, Cl. Mercier	271 1
J. E. Gagné, Cl. Laurier	300 1
S. Huot, Cl. Dufournel	305 1
D. Trépanier, Cl. N.-D. des Neiges	319 1
Ald. Vinet, Cl. Duquette	320 1
J. A. Darveau, Cl. Duquette	320 1
H. Belliard, Cl. St-Arsène	327 1
C. Mingher, Cl. Bordeaux	335 1
Art. Lepage, Cl. Cadillac	337 1
A. Gravel, Cl. Lambert Closse	348 1
Eug. Bordeleau, Cl. St-Séverin	350 1
R. Dostaler, Cl. St-Narcisse	362 1
Lucien Quesnel, B.P. Chenneville	7 1
Joseph Bertrand, B.P. S. Rose de Lima	41 1
N. Auzias-Turenne, B.P. Tobiac	301 1

ENCYCLOPEEIE

Un médecin a déclaré que si chaque personne consacrait vingt minutes par jour à des exercices physiques, la plupart des gens pourraient atteindre soixante-dix ans sans un jour de maladie, et, peut-être, prolonger leur vie jusqu'à cent ans.

* * *

Au Japon on boit communément un lait végétal qui, paraît-il, ressemble beaucoup au lait de vache et que l'on obtient facilement en faisant bouillir dans l'eau le haricot Soja et en ajoutant un peu de sucre et de phosphate de potassium.

* * *

Un habitant d'Oxford (Angleterre), père d'un jeune enfant et d'une fille déjà mariée, a épousé en secondes noces une soeur du mari de cette fille aînée si bien que son fils se trouve être en même temps l'oncle de ses cousins et l'oncle de lui-même — tout en étant le beau-frère de sa mère.

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT
Du 1er janvier au 31 mai 1912

ARRETE DU BUREAU EXECUTIF

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le premier janvier et se terminera le 31 mai 1912 inclusivement.

Droits d'entrée

Art. 1.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants:

\$.50 pour un certificat de participation de	\$ 500.00
1.00 pour un certificat de participation de	1000.00
2.00 pour un certificat de participation de	2000.00
3.00 pour un certificat de participation de	3000.00

(b) L'honoraire d'examen doit être payé au Médecin-examineur au taux fixé par les statuts, art. 175.

(c) Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades est supprimé.

Récompenses offertes par le Bureau Exécutif

Art. 2.—(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant ce concours.

Prix d'Honneur

(2) En outre des \$2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, les prix suivants seront accordés:

- (a) A tout proposeur de 3 membres, un volume de littérature canadienne;
- (b) A tout proposeur de 5 membres, un pendan de montre (fob) ou une épingle à cravate, (au choix du proposeur);
- (c) A tout proposeur de 8 membres, un médaillon en or aux armes de la Société;
- (d) A tout proposeur de 10 membres, une paire de boutons de manchettes, aux armes de la Société;
- (e) A tout proposeur de 12 membres, une chaîne de montre en or;
- (f) A tout proposeur de 15 membres, une bague en or, aux armes de la Société;
- (g) A tout proposeur de 20 membres, une montre en or.

Nul ne peut recevoir plus d'un prix d'honneur.

Art. 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faut:

- 10. Que tout proposeur présente et fasse admettre ses candidats dans le cercle ou le bureau de perception auquel il appartient;
- 20. Que les nouveaux membres admis acquittent deux contributions de la manière et au temps prescrits par les statuts de la Société.

Prix de Cercle

Art. 4.—Il sera accordé aux cercles un billet de passage de première classe, aller et retour, du siège d'affaires du cercle à Woonsocket, R. I., pour chaque 25 membres que le cercle aura fait admettre durant ce concours.

Art. 5.—Ne seront comptés pour l'adjudication de ce prix que les membres qui auront acquitté deux contributions avant le 1er juillet 1912,

Conditions diverses

Art. 6.—Les fondateurs de cercle ou de bureau de perception, ainsi que les membres agrégés par lettre de sortie, ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté.

Art. 7.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours. Les cercles et les bureaux de perception qui bénéficieront de leur aide seront, par le fait, hors concours, ainsi que leurs membres, pour tous les nouveaux membres qu'ils recruteront et feront admettre pendant cette période.

Art. 8.—Les cercles et les bureaux de perception devront faire rapport des résultats qu'ils auront obtenus dans ce concours, spécifiant les noms et prénoms des candidats admis, ainsi que les noms des proposeurs; ce rapport devra être transmis à l'inspecteur en chef, avant le 10 juillet 1912, à défaut de quoi, ils pourront être déclarés hors concours.

G. MONET,
Sec.-Gén.

PAS D'AMOUR SANS CONFIANCE

Pour que l'amitié soit belle, pour que l'amour reste, il faut que la confiance soit la compagne de toutes les heures. Elle est la base de toute union sentimentale, qui, sans elle ne saurait durer.

Dans les cas de l'amour-passion qui met un voile épais sur les yeux, qui ne formente que la douleur malsaine, la confiance a rarement place; l'homme et la femme ne cherchent qu'à se faire mutuellement mal, et c'est la jalousie, les scènes atroces, les mots cinglants qui brulent comme le fer rouge.

Dès que le ver rongeur du doute est entré dans l'âme, que l'on cherche le défaut de la cuirasse, que l'on ne sait plus lire dans un regard, que la confiance est ébranlée, le sentiment lui-même est en grand danger. Il faut absolument, alors, si l'on ne veut pas porter un coup fatal à son bonheur, faire renaitre la sérénité, avoir une explication nette, éloigner l'ombre du mensonge. Sinon c'est la ruine du bel édifice qui abritait l'amour.

Je devine une objection sur les lèvres de plusieurs: "Peut-on avoir confiance? Sait-on le mystère que recèle un regard? Il est impossible de briser les fronts, d'ouvrir les coeurs pour y lire la vérité."

Il est des gens qui prennent plaisir à se torturer l'esprit à chercher midi à quatorze heures, qui persistent à vouloir voir noir ce qui est blanc. C'est une maladie mentale et à ceux-là il n'y a rien à dire. S'ils trouvent une satisfaction à se ronger le coeur, à vouloir douter d'une vérité incontestée, essayer de les changer serait un leurre et s'ils sont malheureux et désillusionnés, ils sont eux-mêmes les artisans de leur malheur.

Mais ceux qui veulent le bonheur dans l'amour ou dans l'amitié, qui réalisent que ce bonheur ne peut exister sans une confiance absolue, n'ont qu'à laisser croître cette belle plante vivace qu'est la confiance, à ne pas ternir sa blancheur par le soupçon qui, comme une limace visqueuse s'attacherait à sa grâce rayonnante, à ne pas l'étouffer par la jalousie qui lui cachait tout le soleil et la ferait dépérir.

Si tout est suggestion dans le monde, il vaut

mieux se suggestionner à être heureux, et vouloir être heureux, c'est déjà l'être. Si l'amour et l'amitié sont des éléments de bonheur et qu'ils ne peuvent exister que si la confiance règne en maîtresse souveraine, il serait fou de vouloir anéantir ce bonheur en laissant les ombres du doute envahir son esprit et y détruire la foi consolante. Croire de toute son âme, sans arrière pensée, foulant aux pieds les reptiles qui crachent le vénin du mensonge, et le regard fier et confiant, marcher dans la lumière.

Il est des femmes qui se font un plaisir d'être coquettes, qui se proclament vertueuses parce qu'elles n'ont pas partagé leur corps, et qui se plaisent par un mot subtil, par un sourire équivoque, par une phrase méchante, à faire entrer le poison du doute, à mettre dans les coeurs le soupçon qui tue.

Elles ne se doutent pas, les malheureuses, qu'il est aussi criminel de commettre un meurtre moral que d'assassiner quelqu'un à la lisière d'une forêt et que la loi d'harmonie qui régite l'univers leur fera chèrement payer ce crime.

La confiance, est la compagne inséparable du bonheur, elle est le complément des heures heureuses. C'est elle qui enveloppe l'âme de paix et dissipe l'angoisse du doute. Telle une magicienne qui met en fuite les mauvais génies, elle rassénère les fronts et remplit les yeux de clarté.

Ayons confiance, ne laissons pas de nuages sombres obscurcir l'éclat de l'amour; sourions à l'amitié, cette consolatrice douce et discrète soeur de la foi et de la vérité, sois reine parmi nous, éloigne la haine et la méchanceté, sois tendre et compatissante, inspire la bonté et verse la joie qui illumine la vie.

ANDREE CLAUDEL.

LA CANADIENNE

Au physique, la Canadienne n'a pas la beauté géométrique; mais elle est généralement ce qu'on appelle une jolie personne. Ni petite ni grande, comme dit une romance d'Ernest La Vigne, elle n'est pas toute en hauteur comme les Anglaises, qui sont d'adorables créatures quand elles renoncent à se faire cartes de mes des et se contentent d'être belles; en revanche elle a la rondeur et le potelé qui manquent si déplorablement à son altière rivale, fatalement destinée à devenir sur ses vieux jours osseuse et anguleuse, quadrangulaire, rectangulaire et perpendiculaire, comme dirait M. Arthur Buies. Autres contrastes frappants entre ce deux aimables types: jeune fille, on reconnaît la canadienne en public à son maintien réservé c'est plus fort qu'elle, mais elle le voudrait elle pourrait contrefaire, mais non imiter les allures hardies des jeunes Anglaises qui se promènent la rue de leur rire musical et de leurs monosyllabes sonores. A propos de rire, un qui se dit connaisseur me souffle à l'oreille que l'Anglaise parle verticalement, en "a", et la Canadienne horizontalement, en "é"; je ne me charge pas d'expliquer ce phénomène.

ULRIC BARTHE.

Il y a beaucoup plus d'ouvriers occupés à fabriquer des plumes métalliques qu'à confectionner des armes blanches et des canons.

AUTOUR D'UN MONUMENT

Sur la place historique de notre belle et grande ville canadienne, en face de l'antique église d'où la madone protectrice de Ville-Marie semble régner toujours, il est là, debout, fièrement posé sur son piédestal aux assises de roc, ayant à son côté le sabre du combat, en main le cher drapeau trophée de ses luttes et victoires — héroïsmes qui ont fait illustre sa renommée.

Et pendant que le bronze immortalise le grand homme qui fut M. de Maisonneuve, nos coeurs de Canadiens-français sont pris de l'émotion première, de celle-là qui a fait nos valeureux ancêtres!

Sur cette place d'armes, restée là pour nous parler encore, à l'ombre de ces quelques arbres qui nous rappellent un peu l'ancienne et épaisse forêt, quand nous passons, saluons avec respect cette mémoire jusqu'à nous perpétuée et regardons avec orgueil celui qui nous a fait enfants de Ville-Marie!

Dans cette grande figure de notre histoire, avec quelle précision de vérité nous sont rendus ces traits marquants du fondateur et gouverneur au commandement prudent, comme au service vaillant et courageux; de l'homme qui fut à ce point respecté de ses ennemis qu'il a pu se conserver des jours pour le final repus auprès des siens, dans la Patrie même, quittée un jour pour la grande et rude conquête.

Ils sont déjà bien loin ces temps de la colonie naissante alors que suivant l'histoire — notre ville pour la bien marquer et protéger "on l'entoura d'une palissade de pieux". A la nature sauvage suffisait alors les peuplades sauvages et les fauves errants ça et là sans nulle autre habitation. Aux échos toujours prêts, arrivaient leurs cris de fureur, le cliquetis constant des armes, tout le brouhaha de ces mêlées sanglantes qui nous ont donné pied par pied ce sol qu'aujourd'hui nous foulons avec trop d'indolence!

Parce qu'elle n'est plus là l'immense forêt, parce qu'on ne les entend plus ces fracas de guerre il n'en est pas moins vrai qu'elle est vénérable cette poussière toute faite du bois des ossements et du sang de ces héros sublimes, premiers colons de Ville-Marie. Dans ce moment des solennels souvenirs, ça et là, à travers ce tumulte de la ville agitée et changée par le progrès et la course du temps notre esprit se recueille, qu'il écoute bien ce qui parle à l'âme et l'émeut si noblement!

Comme aux premiers jours, ils passent un à un ces noms glorieux mêlés aux faits innombrables de notre histoire nationale. Fondation et prise de possession solennelle de notre ville, par la première messe dans ce grandios. pied à terre de ces quelques abordés au rivage rêvé. Et cette formation de Ville-Marie qui a su exciter la fureur de deux peuplades sauvages et qui donna lieu à un grand fait d'armes sur la place même qui en a conservé le nom. C'est là que le chef Iroquois eut "l'honneur" d'être tué par M. de Maisonneuve lui-même. C'est LeMoine qui plus loin repoussa les fouteux Iroquois, venus comme toujours, pour attaquer nos colons français. C'est Lambert classe le héros dont le mérite a été mis en si elle lumière sous l'inspiration d'une brillante et féconde plume canadienne, qui un long jour durant fit la défense de l'hôpital de Ville-

Marie assiégé, et força 200 Iroquois à se retirer devant leur belle résistance.

C'est encore Jeanne Mance l'une des fondatrice de nos hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Cette femme forte et gracieuse qui pensait à genoux les pauvres blessés quand son coeur et ses lèvres savaient donner encore plus et mieux le baume si doux de la consolation.

Enfin c'est Dollard des Ormeaux le brave, le martyr volontaire, l'inspirateur de ses seize compagnons! Combien est grand le fait de la préparation à mort de ces jeunes vaillants, de ces serments en face des autels de ne pas reculer devant l'ennemi! Un héroïsme peut-il avoir plus de sublimité? Pendant dix longs jours faire face à sept cents Iroquois et après avoir payé la lutte de leurs vies les étonner jusqu'à faire prendre retraite à cette tribu que la plus grande cruauté avait armée!

Le combat avait été si chaud, les ennemis si nombreux que les cadavres iroquois servent aux assiégeants pour escalader les murs.

Après cela, comment ne pas applaudir à tant de courage et ne pas s'écrier dans l'élan d'un véritable enthousiasme patriotique: O Canadiens, est-il plus belle histoire que la nôtre! Ah! si... le beau pays de l'Eden a été le pays de la faveur et de la grâce — le Canada est le pays conquis dans le sang et la douleur! Salut à toi dans ton glorieux baptême!

EUGENIE MARIE.

POURQUOI L'ON ENGRAISSE

Si j'avais été médecin avec diplôme, j'aurais d'abord fait une bonne monographie de l'obésité; j'aurais ensuite établi mon empire dans ce royaume de la science, et j'aurais eu le double avantage d'avoir pour malades les gens qui se portent le mieux, et d'être journellement assiégré par la plus jolie moitié du genre humain; car avoir une juste proportion d'embonpoint) ni trop ni trop peu, est pour les femmes l'étude de toute leur vie.

J'entends par obésité cet état de congestion graisseuse où, sans que l'individu soit malade, les membres augmentent peu à peu en volume, et perdent leur forme et leur harmonie primitives...

C'est par des propos de table que j'ai éclairci une théorie dont j'avais pris les éléments hors de l'espèce humaine; savoir, que la corpulence graisseuse a toujours pour principale cause une diète trop chargée d'éléments féculents et farineux et que je m'assurais que le même régime est toujours suivi du même effet.

Effectivement les animaux carnivores ne s'engraissent jamais (voyez les loups, les chacals, les oiseaux de proie, le corbeau, etc.)

Les herbivores s'engraissent peu, du moins tant que l'âge ne les a pas réduits au repos; et, au contraire, ils s'engraissent vite en tout temps, aussitôt qu'on leur a fait manger des pommes de terre, des grains et des farines de toute espèce.

L'obésité ne se trouve jamais chez les sauvages, ni dans les classes de la société où on ne mange que pour vivre.

Il est facile d'assigner les principales causes de l'obésité.

La première est la disposition naturelle de l'individu. Presque tous les hommes naissent avec certaines prédispositions dont leur physiologie porte l'empreinte. Sur cent personnes qui meurent de la poitrine, quatre-vingt-

dix ont les cheveux bruns, le visage long et le nez pointu. Sur cent obèses, quatre-vingt-dix ont le visage court, les yeux ronds et le nez obtus.

Il est donc vrai qu'il existe des personnes prédestinées en quelque sorte pour l'obésité, et dont, toutes choses égales, les puissances digestives élaborent une plus grande quantité de graisse.

Cette vérité physique, dont je suis profondément convaincu, influe d'une manière fâcheuse sur ma manière de voir en certaines occasions....

La seconde des principales causes de l'obésité est dans les farines et féculentes dont l'homme fait la base de sa nourriture journalière. Nous l'avons déjà dit, tous les animaux qui vivent de farineux s'engraissent de gré ou de force; l'homme suit la loi commune.

La féculente produit plus vite et plus sûrement son effet quand elle est unie au sucre. Elle n'est pas moins incrustante quand elle est charroyée par les boissons, comme dans la bière et autres de la même espèce. Les peuples qui en boivent habituellement sont aussi ceux où on trouve les ventres les plus merveilleux....

BRILLAT-SAVARIN.

SINGULIÈRES PREDICTIONS

Il arrive, dit Bayle, des événements si singuliers en matière de prédictions, qu'ils peuvent éblouir quelques personnes et les empêcher de condamner absolument la science de l'astrologie, toute vaine et absurde qu'elle puisse être. D'ailleurs, bien difficile est le contrôle de maintes affirmations dites historiques qui souvent ont dû être arrangées après coup. L'écrivain philosophe cite plusieurs exemples de ces prétendues prédictions vérifiées par les événements. En voici quelques-uns.

Il avait été, dit-on, annoncé à Henri IV, roi d'Angleterre, qu'il mourrait à Jérusalem, ce dont il doutait fort; mais il tomba malade à Westminster et mourut dans une chambre appelée Jérusalem.

Comme on avait prédit à Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, qu'il mourrait à Madrigal, l'une de ses maisons de plaisance, il évitait d'y aller; mais en passant par Madrigal, ou le petit Madrigal, pauvre village de ses Etats, il se trouva malade tout à coup et mourut dans une misérable chaumière où sa suite le transporta.

Un astrologue avait prédit à l'Ecossois Gauthier, comte d'Altor, oncle du roi Jacques Ier, qu'il serait couronné au milieu d'une grande assemblée. Il se crut appelée au trône et assassina le roi son neveu; mais, arrêté et jugé, il reçut à Edimbourg le prix de son crime.

On l'attacha à un pilier et on lui mit sur la tête, en présence du peuple, une couronne rougie au feu portant cette inscription: "Le roi des traites".

Ainsi s'effectua le couronnement public qui lui avait été annoncé.

L'espéranto, a aujourd'hui cinquante journaux consacrés à son expansion. Il est bon de dire que la plupart de ceux qui se livrent à la pratique de cette langue ne connaissent qu'imparfaitement l'orthographe de leur langue maternelle. On cherche à simplifier mais on ne perfectionne rien.

A TRAVERS LES CERCLES

Visites officielles

Les cercles dans les noms suivent ont fait les élections de leurs officiers pour 1912, sous la présidence des membres du Bureau Exécutif et des représentants du Président Général, ci-après dénommés:

Cercle Jeanne d'Arc, No 53.—MM. L. A. Lavalle, Prés.-Gén.; Eug. H. Godin, 2e Vice-P.-G.; C. Duquette, Insp. en Chef.

Cercle Contant, No 173.—L. A. Lavallée, Prés.-Gén.; C. Duquette, Insp. en C.

Cercle St-Pierre, No 2.—Eug. H. Godin, 2e Vice-Prés.-Gén.

Cercle de Lorimier, No 112.—F. C. Laberge, 1er Vice-P.-G.

Cercle Laurier, No 300; Cercle Frontenac No 172; Cercle Crémazie, No 171; Cercle Royal, No 267.—G. Monet, Sec.-Gén.

Cercle Lafontaine, No 206; Cercle Lavallée, No 343; Cercle Hochelaga, No 29; Cercle Ste-Marie, No 146; Cercle Richelieu, No 102.—Théo. Cypriot, Méd. en C.

Cercle Lasalle, No 197.—Frs Fauteux, Dir. Cercle Duquette, No 320.—C. Duquette, I.-C. et C. Manseau, Insp.

Cercle Verdun, No 160; Cercle St-Edouard, No 126; Cercle St-Jean-Baptiste, No 149;—C. Manseau, Insp.

Cercle Dollard, No 163; Cercle N.-D. de Grâce, No 342; Cercle Maisonneuve, No 61; Cercle Chateaubriand, No 333.—J. E. A. Arnaud, R. P. P. G.

Malheureusement, il a été impossible aux Officiers Généraux d'assister à toutes les élections, attendu qu'un grand nombre de cercles s'assemblent le même soir et malgré toute la bonne volonté de MM. de l'Exécutif, ils se sont trouvés dans l'obligation d'en laisser plusieurs de côté. Aussi, ils prient ces derniers de croire qu'il leur aurait été agréable de leur faire visite à cette occasion et ils leur offrent comme aux autres, leurs meilleurs vœux de prospérité pour 1912.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes suivantes:

Cercle Mont-Royal, No 2.—A la famille de M. Philias Paquin, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cercle St-Charles, No 10. — A M. Albert Riendeau, à l'occasion du décès de sa belle-mère et à M. Augustin Fortier, à l'occasion du décès de son frère.

Cercle St-Valier, No 20.—A Madame F. X. Consigny, à l'occasion du décès de son mari. A M. F. X. Ouellette, à l'occasion du décès de son épouse.

Cercle Argenteuil, No 84.—A M. Joseph Lafleur, à l'occasion du décès de son épouse. Champlain, No. 108.—A M. Omer Houde, à l'occasion du décès de sa fille Alexandrine.

A M. Bénoin Bédard, à l'occasion du décès de Soeur Obéline.

A M. Raoul et Henri Lemay, à l'occasion du décès de leur soeur Marie-Régina-Amanda.

Cercle de Lorimier No 112.—A M. Chs. Desjardins, à l'occasion du décès de son enfant.

Cercle Rivière à Pierre, No 265. — A M. Pierre Cardinal et à M. Ferdinand Veillette, à l'occasion du décès de leurs épouses.

ENCYCLOPEDIE

Nous nous émerveillons quand nous lisons une description du corps humain, mécanisme extraordinaire composé de 248 os et de 60 artères. Mais il est une autre machine vivante bien plus admirable encore et c'est celle de la carpe qui ne fait pas mouvoir moins de 4,320 os chaque fois qu'elle respire.

C'est curieux comme aujourd'hui l'on puisse les termes de la conversation dans le domaine du vêtement. Ainsi qui de nous ne dit journellement: "J'ai remporté une veste; j'ai attrapé une culotte; j'avais mon plumet; je lui ai flanqué une paire de calottes"?

CONSEIL GENERAL

Etat Financier AU 30 NOVEMBRE, 1911.

CAISSE DE DOTATION

Recettes	
Contributions, \$21,517.32. — Intérêts, \$1,026.81.	\$ 22,544.13
Balance 31 octobre 1911.	1,238,230.42
	\$1,250,773.55

Débourrés

Bénéficiaires de membres décédés.	\$ 8,650.00
Invalides, \$500. — Pension, 70 ans, \$250	750.00
Cse Gén. (5 p.c.), \$1,075.87. — Divers, \$142.33.	1,218.20
Balance au 30 novembre 1911.	1,240,155.35

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Recettes	
Contributions, \$2,381.95. — Intérêts, \$261.65.	\$ 2,643.60
Balance 31 octobre 1911.	41,871.86
	\$ 44,515.46

Débourrés

Indemnités, \$1,709.89. — Remboursement, \$100.00.	\$ 1,719.89
Divers, \$1. — Cse Gén. (5 p.c.), \$119.10	119.10
Balance 30 novembre 1911.	42,676.47
	\$ 44,515.46

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes	
Dépôts, \$891.78. — Intérêts, \$94.00.	\$ 985.78
Balance 31 octobre 1911.	117,649.43
	\$ 118,635.20

Débourrés

Cercles.	\$ 118,635.20
Balance 30 novembre 1911.	118,635.20
	\$ 118,635.20

CAISSE GENERALE

Recettes	
Cse. Dot. & Mid., (5 p.c.)	\$ 1,194.97
Rétrib., \$2,349.01.—Drt. & Hon., \$214.50	2,563.51
Revue, \$173.42. — Fournit., \$54.83.	227.25
Asse. Off., \$5.62. — Divers, \$8.90.	14.52
Intérêt, \$3.08.—Dépôts, re prêts, \$25.00	25.00
Frais Audition, \$38.16.	38.16
Balance 31 octobre 1911.	4,067.49
	566.27
	\$ 4,633.76

Débourrés

Poste, etc., \$124.01. — Papeterie, etc., \$42.00.	\$ 166.01
Lumière, \$36.28. — Salaires, Empl. Bureau, \$600.68.	636.96
Divers, (Bur.), \$37.94. — Off. Gén. (Rémunr.), \$291.66.	329.60
Fournitures, \$1.00. — Revue, \$205.02.	205.02
Organisation, \$785.00. — Propagande, \$648.35.	1,433.35
Inspection, \$454.10. — Enquêtes, \$39.28	553.38
Remboursement, \$35.00. Divers, \$11.00	36.00
Mobilier, \$4.00. — Session, C. G., \$38.00	38.00
Balance au 30 novembre.	\$ 3,398.13
	1,235.32
	\$ 4,633.76

RESUME

Caisse de Dotation, surplus.	\$1,240,155.35
Caisse des Malades.	42,676.47
Caisse Générale.	1,235.32
Caisse d'Epargne.	118,635.20
Surplus de remises.	364.13
	\$1,403,066.47

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS)

CERTIFICAT DE DOTATION

NOM	ADMISSION				Cert. Partic.	PENSION	
	Cercle ou B. P.	Age	Date	Montant		Rchéance	
Xavier Bellehumeur	St-Guillaume No. 50	53	18-11-94	1000	100	24-10-11	
Alphonse Chevrier	Rigaud No. 46	52	17-7-94	1000	100	13-11-11	
P. E. Quintal	Bourget No. 79	54	12-12-95	500	50	9-11-11	
Jos. Lavigne	Argenteuil No. 84	53	8-7-95	1000	100	26-12-11	

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			Cert. Partic.	DÉCÈS			Médecin Examinateur
		Cercle ou B. P.	Date	Age		date	Age	Cause	
1241	Joseph Boisjoly	27	Contrecoeur No 37	28 7-99	1000	23-5-11	37	Entérite chronique	C. C. Tétrault
1245	J. W. A. Boisvert	29	Pierreville No 80	11-12-96	1000	11-8-11	42	Empoisonnement	P. E. Gélinas
1246	J. D. Giroux	51	Ville-Marie No 5	28-12-96	1000	19 9-11	64	Insuffisance du foie	S. J. Girard
1247	Frédéric Lépine	22	Lartigue No 150	9-11-03	1000	19-9-11	30	Tuberculose pulm.	A. Christin
1248	Hudler Turgeon	46	Ducruy No 123	4-11-98	1000	30-9-11	35	Tuberculose pulm.	Henri Campean
1249	David Legault	46	St Pierre No 8	30-6-00	500	18-10-11	58	Paralysie générale	A. F. Jeannotte
1250	Noé Laroque	44	Olier No 127	15-5-05	1000	22-10-11	46	Abrès au foie	L. A. Gagnier
1251	J. A. Brault	47	St Louis No 44	16-3-99	1000	26-10-11	59	Dia'ète	I. Aviolette
1252	P. X. Lafrance	49	St Louis No 109	10-4-06	500	27-10-11	55	Fievre typhoide	Alf Roy
1253	J. A. Stevens	33	Restigouche No 242	5-10-05	500	28-10-11	9	Paralyse générale	L. G. F. nault
1254	Wilfrid Bissonnet	32	St-Edouard No 126	27-4-09	500	30-11-11	34	Fievre typhoide	J. D. Verina
1255	Alphonse Dugas	40	Montcalm No 31	6-5-94	500	30-0-11	35	Pneumonie	E. A. Lefrèrre
1256	J. Ernest Dion	32	Lavalée No 345	12-11-08	500	2-11-11	34	Cachexie cancéreuse	J. Dau'h
1257	F. A. Carmel	31	St-Jacques No 13	8-4-98	1000	6-11-11	63	Paralysie générale	P. F. Csagrain
1258	Léonara Rochon	44	St-Benoit No 87	17-7 99	1000	*11-11	44	Tuberculose pulm.	H. Gerson
1259	Anastet Charland	49	St-Paul No 86	31-7-94	500	1-11-11	66	Obésité générale	H. Roy
1260	Hermidas Lecavaliér	42	St-Laurent No 331	27-3-11	1000	16-11-11	43	Méningite cérébro-spinal	J. A. E. Groulx

PLACEMENTS DES FONDS

Fabriques.	\$ 105,315.51
Municipalités Scolaires.	57,172.25
Municipalités.	35,720.00
Prêts Hypothécaires.	1,106,050.00
Dépôt Gouvernement N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale et Epargne, E. Townships.	26,813.37
Immeuble.	61,981.11
	\$1,403,066.47

Attesté à Montréal, 30 novembre 1911.
Certifié correct,
O. BOURDON,
J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

ALF. ST-CYR,
Trés.-G.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, 19 décembre 1911.

A l'Alliance Nationale,

Messieurs,
Permettez-moi de vous offrir mes sincères remerciements pour l'empressement que vous avez apporté à payer la police d'assurance (montant de cinq cents dollars), prise par mon défunt mari dans l'Alliance Nationale.

Mme (Dr) J. C. Dion.

Campbellton, N. B., 6 décembre 1911.

M. A. St-Cyr,

Trés.-Gén. de l'Alliance Nationale,
Cher Monsieur,
Malgré toute la peine que je ressens en outre, après la douloureuse perte que je viens de faire dans la personne de mon époux, je saisis cette occasion pour remercier l'Alliance Nationale d'un chèque reçu aujourd'hui au montant de \$500.00.
Je vous offre mes plus sincères remerciements et ne puis que vous féliciter de ce prompt règlement.

NELLIE STEVENS.

—:—

CARTES DE CERCLÉS

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des cercles ne sont indiqués que dans les cas où les paroisses portent les mêmes noms dans des comtés différents.
Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.
ABBREVIATIONS. — C. signifie Cercle; S. P. G., Institut du P. G.; S. A. Sec.-archiviste; T. Trésorier; P. E., Médic.-examinateur.
Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.30 par an ou partie de ligne d'imprimé, par année.

- 1-CI. ST-JOSEPH, Montréal. Jos. Picard, Prés., St-Antoine; G. Larin, Md.-E., 333 St-Denis; O. 201 Versailles; Ant. Guyot, T., 115 Athab. Réun. 2e et 4e jan., 8 h. p.m., sous-sol église Joseph.
2-CI. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.A. André Duc, T. Réun. 2e mar. 8 h. p.m., salle Vachon.
3-CI. VILLE MARIE, Montréal. Ed. Barolet, E., 119 Lacasse; Ev. Daoust, T., 567 St-Antoine. Réun. 2e et 4e mar. 8 h. p.m., salle Raby, 99 P. L. T.
4-CI. SACRE-COEUR, Montréal. Rév. F. L. J. Chan. Chan. Hon.; J. O. Pesant S.B. P.G., G. Mousseau, S.A., 333 Mont-Royal E., 648 Plessis; 784 Ontario Est; J. A. Lapierre, Md.-E., 410 Plessis. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
5-CI. ST-ÉLANNE de BELLEVEU, J. A. M. C. Hôtel de Ville.
6-CI. ST-PIERRE, Montréal. Théo. Bénéard, S.A., 328-André; J. A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jan., 8 h. p.m., 235 Beaudry.
7-CI. ST-GENEVIÈVE, Co. Jacq. Cartier. Al. n. dern. ann. 7 h. p.m., chez le notaire Libersan.
8-CI. ST-CHARLES, Montréal. A. Lachapelle, T., 20 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Ipparite. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., salle Quintal.
9-CI. ST-HENRI, Montréal. Pilon. Prés. Laliberté, S.A., 1124 St-Antoine; P. G. Poirier, T., 155 St-Antoine; J. O. A. Archambault, Md.-E., 1801 P. G., 1883, rue St-Denis. Réun. 2e, 4e jan., 8 h. p.m.
10-CI. ST-JACQUES, Montréal. J. E. LaFontaine, S.A. et T., 174 Parc La Fontaine. Réun. 1er et 3e mar., 149 Berri.
11-CI. ST-JEROME, Co. Terrebonne. S. Thibault, S.A. et T., 174 Parc La Fontaine. Réun. 2e et 4e jan., 8 h. p.m., 1300 p.m., magasin Thibault.
12-CI. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois. Omer n. S.A., Le Legault, Md.-E., T. Réun. dern. ven., 8 h. p.m., 1300 p.m., 1300 p.m., 1300 p.m.
13-CI. NOTRE-DAME de la GARDE, Isle St-Joseph. Edmond, S.A. W. Pilon, T. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., bureau du curé.
14-CI. LAROCQUE, Sherbrooke. J. B. Duchesne, S.A. et T., 174 Parc La Fontaine. Réun. 2e et 4e jan., 8 h. p.m., 1300 p.m.
15-CI. ST-LOUIS de TERREBONNE, M. Gauthier, S.A. Réun. 2e et 4e mar.
16-CI. ROCHELLE, Montréal. A. Roy, S.A., 1501 St-Denis; J. P. Desjardins, S.F., 16 Déry. Réun. 2e mar., 8 h. p.m., 1300 p.m., 1300 p.m.
17-CI. MONTCALM, St-Jacques. Achard. Amédée, Prés.; Angébert Forest, S.A.; Mag. Grand. Réun. der. dim. 8 h., salle publique.

- No 34-CI. SALABERRY, Valleyfield. M. Chatel, S.A., Léopold Laplante, T. Réun. 1er, 3e dim., salle Monette, 702 Ste-Cécile, 1h.
No 37-CI. CONTRÉCOEUR, Emile Lacasse, S.A.; J. A. Cormier, T. Réun. der. lun., salle du Conseil, 7h.
No 42-CI. ST-VINCENT, Montréal. Jos. Laplante, S.A., 12 Fullum; Paul Biéteau, T., 196 Larivière; Dr. L. LeBlas, Md.-E., 67 Dufresne. Réun. der. jeu., 8 h., salle Granger.
No 43-CI. ST-LOUIS, Montréal. G. A. Mailloux, S.A., 909 de Montigny Est; Jos. de Vaudeville, T., 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e mar., 8 h. p.m., salle Brault, 571 rue Berri.
No 44-CI. RIGAUD, J. A. H. Chevrier, S.A.; Jules Desjardins, S.F. Réun. der. dim., au bureau J. A. Desjardins, 8h.
No 45-CI. JACQUES-CARTIER, Lachine. J. S. A. Ashby, S.A.; Robert Bourne, T. Réun. 2e, 4e mar., 8h., salle Union St-Joseph.
L. A. D. Gauthier, T. Réun. 2e, 4e mar., 8h.
No 54-CI. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Chateauguay. J. E. Derome, S.A.; J. A. Toupin, T. et Md.-E. Réun. der. jeu., 7 h. p.m., salle du Conseil.
No 58-CI. ST-JUSTINE, Georges Desparois, S.A.; N. Bédard, T. Réun. der. dim., 8 h. p.m., chez M. Désiré Lauzon.
No 60-CI. SOULANGES, Les Cèdres, Roch Leroux, S.A., Pointe des Cascades; C. Laboursière, T. Réun. der. ven., 11 h. p.m., Montpellié, 8 h. p.m.
No 64-CI. N. B. H. Hor. Pitre, S.A., 25 Britania; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. salle Lafèche, rue du Lac, 2e, 4e vend. 8h.
No 65-CI. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie. Médard Forest, S.A.; Geo. Dufort, N.P., S.F. Réun. der. mer., chez M. Dufort, N.P.
No 66-CI. LAPRAIRIE, Alph. Duranseau, S.A.; J. B. Hébert, T. Réun. 4e jan., chez M. Dam. Gravel, 8h.
No 67-CI. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.A., 93 Monty; Ephrem Proulx, T., 116 St-Antoine; Dr. J. A. Viger, Md.-E., 184 Girouard. Réun. 1er, 3e mar., 86 St-Simon, 8h. p.m.
No 69-CI. ST-GEORGES, Maisonneuve. Olivier Lafortune, Prés., 429 Dorion; J. B. A. Quintal, Md.-E., S.A., 171 Letourneau; Houle, T., 305 Adam. Réun. 3e jan., 8 h. p.m., 189 Letourneau.
No 72-CI. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, S.B. P.G.; Avila Rouleau, L'Écuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mar., 7-12 h. p.m., salle Grégoire.
No 73-CI. BOURGET, Montréal. A. Corsin, Md.-E., 218 Maisonneuve; E. E. 3766; J. A. Forget, T., 864 Dorchester E. Bureau curé, tous les jours de semaine, de 10h. a.m. à 8 h. p.m. Réun. 2e, 4e mar., 784 Ste-Catherine.
No 80-CI. PIERREVILLE, H. L. Shooner, S.A.; R. Shooner, T. Réun. der. dim., 3h. p.m., salle Shooner.
No 82-CI. ST-ANTOINE, Ern. Carrier, S.A.; Henri Tardif, T. Réun. 2e, 4e jan., 7:30h. p.m., salle Fremette.
No 92-CI. ST-JOACHIM, Louiseville. J. A. Vadeboncoeur, S.A., L. S. Robert, T. Réun. 15 et dernier du mois, édifice Bélain, 8:30h. p.m.
No 100-CI. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville. E. O. Lemieux, S.A.; Geo. Lachance, T. Réun. der. ven., 10 h. p.m., salle Lachance.
No 101-CI. BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce. S. Paquet, S.A.; Jos. Bégin, T. Réun. der. dim., à la salle publique, 1:30 p.m.
No 107-CI. ST-CYPRIN, Napierville. P. Rancourt, S.A. et T. Réun. 4e jan., à 7 h. p.m.
No 108-CI. ST-CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adé. Turmel, Chapelain; E. Pilon, S.B. P.G., 358 St-Jean; Jos. Rondeau, Prés., 418 St-Jean; J. W. Gingras, S.A., 29 Berthelot; J. E. Rondeau, T. 418 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., 87 d'Aiguillon.
No 112-CI. DE LORIMIER, Montréal. Léon Desautels, Prés., 796 Marie-Anne, 2e; Emile Fortier, Comb. Réun. 2et 4e jan., 8 h. p.m., au No 626 Parc LaFontaine.
No 114-CI. ST-EUSEBE, Montréal. Emile Clermont, S.A., 1233 Ontario E.; J. A. Ranger, Md.-E. et T., 1232 Ontario Est. Réun. 4e mar., à l'ancien presbytère de St-Eusebe, rue Fullum, 8 h. p.m.
No 116-CI. N.-D. de GRANBY, Clarence Fortin, S.A.; P. A. Pelletier, T. Réun. der. mar., 7:30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117-CI. ST-AUGUSTE, Montréal. J. A. Delorme, S.A., 2331 Waverly; Ls DesRosiers, T., 2354 St-Jacques. Réun. 1er, 3e mar., 2331 Notre-Dame O., 8h.
No 118-CI. GARDE-LEVEAU, Montréal. Moise Vincent, S.A., 1019 Cartier; Jos. Labelle, T., 99 Vinet. Réun. 3e mar., salle Duvernay, 46 Vinet, 8 h. p.m.
No 119-CI. ST-TITE, Abbé J. B. Grenier, curé, chap. Abbé J. C. Grenier, vic., S.B. P.G.; J. P. Jacob, S.A. et T.; L. C. Laourrière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle du Conseil.
No 124-CI. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières. Pierre Leclerc, S.A., 146 St-Olivier; L. G. Jourdain, T., 28 St-François. Réun. 1er, 3e mar., 29 du Platon.
No 125-CI. ST-GENEVIÈVE de BATISCAN, Rév. M. le curé J. A. Lesieur, Chapelain; Donat Baribeau, S.B. P.G.; Will. Rivard, Prés.; L. M. Thibault, S.A.; O. Duval, T.; F. X. Baril, Md.-E. Réun. der. dim., après la messe à la salle Biron.
No 126-CI. ST-EDOUARD, Montréal. T. Ratelle, S.A., 8048 Hotel de Ville; J. B. Beaudry, T., 671 Huntly. Réun. 2e, 4e mar., salle St-Edouard, 858 Beauharnois, 8 h.
No 127-CI. OLIER, Montréal. Yvon Lamontagne, Prés., D. Paré, S.A., 49 N.-Mont; Ls A. LaFontaine, T., 252 St-Denis; O. Noel, Md.-E., 156 Parc LaFontaine. Réun. 3e mar., Monument National, 8h. p.m.
No 135-CI. BRUCHES, Montréal. J. M. E. Larivière, S.A., 806a Montcalm; J. Arm. Raynault, T., 434 St-Christophe; Z. Contois, Md.-E., 1274 St-Hubert. Réun. 1er, 3e mar., 1274 St-Hubert.
No 140-CI. CHICOUTIMI, D. Morier, S.A.; Al. Morrier, T. Réun. 1er ven., bureau Cie des Eaux et Electricité, 8h. p.m.

- No 145-CI. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Roch. Pierre, J. G. Rufange, S.A., 54 St-Jean-Baptiste, salle Gauron.
No 146-CI. STE-MARIE, Montréal. V. O. Reed, S.A., 1240 St-André; J. A. Girard, T., 1151 Bordeaux; J. N. Picotte, Md.-E., 801 St-Hubert. Tel. E. 1151. Réun. 2e et 4e jan., 149 Berri, 8h.
No 148-CI. CHENIER, Montréal. Gaud. Guay, S.A., 765 Centre; GENOES GUY, 325 Workman, Cuy. S.A., Capesne, Md.-E., 1397 Notre-Dame O., Tél. M. 5377. Réun. 2e et 4e jan., 8:30h. p.m., 992 Charlevoix.
No 149-CI. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal. E. A. Desroches, S.A., 119 Bover; R. F. Lachance, T., 715 Sanguinet; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e, 4e ven., 777 Sanguinet, 8h. p.m.
No 150-CI. LARTIGUE, Montréal. Ros. Bergeron, Sb. P.G.; Aldéric Lachapelle, Prés.; C. E. Lacas, S.A.; J. L. Lavoie; T. 101 Bruncau, quart. Lgue Pte; J. P. Deschêtales, Md.-E. Réun. der. dim., 4h. p.m., 4e salle Guy, Beauvillage.
No 151-CI. TACHE, Winnipeg. Man. J. A. Rhéaume, S.A.; A. S. Pédeau, T. Réun. 3e dim. 3hr. p.m., sous-salle de l'église du Sacré-Coeur.
No 152-CI. L'ÉCLERC, Woodsocket. R. I. James Fontaine, S.A., 114 Brook; J. B. A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., au Cercle National. Edif. Commercial, rue Main.
No 159-CI. BELAND, Central Falls, R. I. E. LaMontagne, S.A., 58 School; J. E. LaBrosse, T., 68 Clav. Réun. 1er jeu., 8h. p.m., St-Jc-Bte.
No 160-CI. VERDUN, J. A. Leclair, S.A., 276 de l'église; Edgar St-Onge, T., 37 de l'église, Réun. 1er, 3e mar., salle Collège Commercial, ave Galt, 8h. p.m.
No 162-CI. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. der. mer., salle du Marché, 8h. p.m.
No 163-CI. DOLLARD, Montréal. T. Blais, Prés., 286 Liverpool; N. Desjardins, S.A., 140a Clarke; Isale salle Union, 1, 246 Hibernia. Réun. 1er, 3e mar., 8h. p.m., 1500 Wellington.
No 170-CI. ST-THOMAS, Montréal. R. Guertin, S.A., 500 St-Christophe; Elz. Morency, T., 1483 St-Hubert; A. G. A. Ricard, Md.-E., 473 St-Denis. Réun. 4e jan., 571 Berri, 8h. p.m.
No 171-CI. CREMAZIE, Montréal. Nap. Royal, Prés., 90 de Gaspé; T. Girard, S.A., 1313 Hôtel de Ville; Alex. Drouin, T., 87 Laurier E.; Dr. E. Pelletier, Md.-E., 1820 Bv. St-Laurent. Réun. 2e, 4e mar., édifice Bq. des Marchands, 8h. p.m.
No 172-CI. CONTANT, Montréal. Henri Lachance, Prés., 1450 St-Hubert; Edouard Durette, S.A., 463 Amherst; Ern. Laquerre, T., 474 Dorchester E.; J. E. Bastien, Md.-E., 178 Visitation. Tél. Bell Est., 3424. Réun. 2e, 4e mar., 567 de Montigny Est, 8h. p.m.
No 174-CI. ST-JEAN de la CROIX, Montréal. D. Juteau, Prés., 1019 Clarke; H. Paradis, S.A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mar., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 177-CI. PAPINEAU, Montréal. R. Huberdeau, S.A., 23 Dufresne; J. A. Favreau, T., 15 Dufresne. Réun. 1er, 3e jan., Dufresne, 8h. p.m.
No 178-CI. ST-CAMILLE, Co. Wolfe. Anatole Beaubien, S.A. et T. Réun. der. lun., salle publique, 8h.
No 182-CI. RACINE, Weedon. J. P. C. Lemieux, S.A., T. et Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7h.
No 183-CI. ST-FROISER, Co. Champlain. J. P. Houde, S.A.; Isidore Houde, T. Réun. 2e mar., 7:30 p.m., chez le Sec.-archiviste.
No 186-CI. ST-ALPHONSE, Theford Mines. Chs Vallancourt, S.A. et T. Réun. der. dim., salle Perron, 12:30.
No 187-CI. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.A., Benj. Demers, T. Réun. der. sam., salle Lafleur, 7h. p.m.
No 188-CI. ST-DESIRE Black Lake. C. D. Paradis, Prés. et Md.-E.; Jean Napert, V. Prés.; David Champagne, S.A.; J. R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle Champagne, 1h. p.m.
No 190-CI. ST-FERDINAND, P. A. Roberge, S.A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 191-CI. ST-BERNARDIN, Waterloo. Co. Shefford. J. A. Lefebvre, S.A. et T. Réun. 3e dim., après grand-messe, salle de la Fabrique.
No 195-CI. DUMOULIN, Yamachiche. A. J. Descoteaux, S.A. et T. Réun. der. dim. 8h., salle Descoteaux.
No 200-CI. ST-STANISLAS, I.B.C. Assot. Co. der. Theod. Goyette, S.A.; J. B. Morin, T. Réun. 2e dim., après la messe, salle Forestiers Catholiques.
No 204-CI. PIE X, West Shefford. J. H. LaRose, S.A. et T. Réun. der. jeu., salle Elm Grove, 7:30h. p.m.
No 206-CI. LA FORTAINE, Montréal. J. E. Beaulieu, Sb. P.G., 298 St-Charles; L. N. Renaud, Prés., 440 Centre; P. Dufude, S.A., 130a Galt. Ven. 2e Collette, T., 715 Charlevoix. Réun. 1er, 3e mar., 750 Charlevoix, 8h. p.m.
No 207-CI. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe. J. O. Vézina, S.A.; L. E. Charron, T. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. W. Bousquet, Prés.
No 208-CI. ST-OURS, J. M. Richard, N.P., S.A.; J. H. A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim., 11h. a.m., chez M. F. P.
No 209-CI. COURCELLES, Geo. Garant, S.A.; Nap. Brousseau, T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., chez le Trésorier.
No 210-CI. ST-VITAL, Lambton. Valm. Deveaux, S.A.; Eléazar Deveaux, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11h. a.m.
No 213-CI. ST-ROCH, Co. L'Assomption. Arc. Lebeau, S.A. et T.; J. A. Labrière, Md.-E. Réun. der. dim. après vêpres, chez le Secrétaire.
No 217-CI. STE-PRAXEDES, Bromptonville. J. O. Desmarais, S.A.; Ernest Bélanger, T. Réun. der. mar., 7:30h. p.m., salle du Conseil Municipal.
No 219-CI. GRAVEL, L'Assomption. Jos. Garon, S.A. et Md.-E.; J. C. St-Amant, N.P., T. Réun. 3e jan., bureau du notaire St-Amant.
No 220-CI. MALACHIE, Ormstown. L. A. Rousseau, N.P., S.B. P.G.; E. Daoust, S.F. Réun. der. dim., salle de l'école catholique, 11h. a.m.
No 222-CI. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J. A. Flaminion, Prés.; J. O. Bélangier, S.A., 246 Richelieu; Jos. Moffet, T., 127 des Fossés. Réun. 3e jeu., 8 h. p.m., 3 Charest.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 224-CI. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire, Art. Laprise, S.A.; M. L. Rousseau, T. Réun. 3e dim 7 30h. p.m. école catholique, village.

No 231-CI. LA VIOLETTE, Capetou. Cléop. Carbonneau, S.A. et T. Albert Mines. Réun. 1er dim. 11 p.m., à la sacristie.

No 233-CI. d'YVOUILLE, Sherbrooke. H. N. Briën, Prés. 86 King; Alb. C. Demers, S.A. et T. 13c Gillespie. Réun. 2e dim., 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King.

No 235-CI. BÉRBÉVAL, Asbestos. J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Brunneau.

No 236-CI. de BEAUJEU, Wotton. Elz. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., à 12.30h. p.m., salle publique du village.

No 249-CI. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles, Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., chez M. O. Gervais.

No 244-CI. ST-PHILIPPE, Windsor Mills. W. Beupré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 11h. p.m., souassement de la sacristie.

No 246-CI. ST-THOMAS, Compton. Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h., chez M. Frs Audet.

No 247-CI. STE-EULALIE, Riv. Phil. Ducharme, Chapelain; A. Gaudet, Prés.; P. de Néri, Richard, S.A. et T. Réun. 3e dim., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.

No 251-CI. de LA PETRIE, Rock Island, Co. Stanstead. F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.

No 261-CI. ST-VENANT, Paquetteville, Co. Compton. L. G. Garon, S.A. et T. Run. 4e sam., à 7h., salle des Frères Catholiques.

No 263-CI. ARTHABASKA, A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 265-CI. RIVIERE-A-PIERRE, Wilbrod Vover, S.A. et T. Réun. dern. dim., 11-2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267-CI. ROYAL, Montréal. I. D. Marcotte, S. A., 1007 Sanguinet; Alex. Drouin, T., 87 Ave. Laurier E. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.

No 270-CI. POINTE-CLAYTON, P. Lecavall, S.A. et T. Réun. 4e mar., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 279-CI. BOSSUET, Knowlton, Co. Bromé. L. A. Gingras, S.A.; L. J. Ledoux, T. Réun. dern. dim., après grand messe, à la sacristie.

No 284-CI. ST-PRIME, Co. Chicoutimi. Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.

No 295-CI. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne. Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.

No 302-CI. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Ouimet, T. et Md-E. Réun. 3e dim. 3.30h. p.m., à l'école.

No 309-CI. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville. Joseph Bergeron, S.A.; Germain Raffée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle de la Fabrique.

No 311-CI. VILLERAY, Montréal. Pierre Beaucage, S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Rov. T., 2473 Labelle. Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St-Hubert.

No 316-CI. COULONGE, Roxton Pond. Félix Larose, S.A.; Jos. Fournier, T. Réun. 2e dim., après la messe, chez M. F. Larose.

No 318-CI. BRASSARD, Dalhousie, N.B. A. J. LeBlanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., à l'école.

No 320-CI. DUQUETTE, Montréal. Hector Charrette, S.A., 509 Mentana; R. Millette, T., 625 Berri. Réun. 1er merc., 8h. p.m., à la salle St-Edouard, 256 Laguerrière E.

No 321-CI. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eusébe Lajoie, T. Réun. 3e dim. 1.30h. p.m., salle Edr. Ouellet.

No 323-CI. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B. Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M. Sol Marin.

No 325-CI. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères. Clovis O. Senecal, S.A. et T. Réun. 1er dim., 4h. p.m., salle publique.

No 327-CI. ST-ARSENÉ, Montréal. R. Joliveau, S.A., 2903 St-Hubert; Jos. Beauriv, T., 1995 Dufferin. Réun. 2e, 4e merc., 8h., coin Boyer et Bélanger.

No 328-CI. d'ALGUILLOU, Outremont. L. P. Lasnier, S.A. et T., 1097 Van Horne. Réun. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 329-CI. PONTAC, Ville Marie. J. A. Dion, S.A. et T. Réun. 3e lun., à 8.30h. p.m.

No 330-CI. D'HAMEL, Rapide de l'Original. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h., chez M. E. Charette.

No 333-CI. CHATEAUBRIAND, Montréal. L. Millette S.A., 588, 66 av. Rosemont; Art. Lamarche, T., 1778 Iberville. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., souassement église Ste-Philomène de Rosemont.

No 334-CI. DORION, Brighton Pst. Alph. Casgrain, S.A.; J. E. Cluche, Md-E. et T. Réun. 3e merc., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.

No 335-CI. LA TUOQUE, Co. Champlain. Hild. Cantin, S.A.; I. W. Chiasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.

No 340-CI. GUIGUES, Henri Coté, S.A.; Jos. Ed. Piché, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Nunzio.

No 342-CI. N.-D. DE GRACE, Montréal. Osc. Genest, S.A., 125 St-Charles; J. Le Prud'homme, T., 332 av. Décarie. Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 588 av. Décarie.

No 343-CI. LAVALLEE, Montréal. R. Lefrançois, S.A., 528C. Gifford; L. N. Garceau, T., 336 de Lanau-dière. Réun. 2 et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Stanislas.

No 344-CI. LA VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Ad. Bonin, S.A. et Md-E. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.

No 347-LA PERRADE, Ste-Anne de la Rivière, Emile Lancelot, S.A.; J. A. Fréchette, T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle du Conseil Municipal.

No 351 - CI. MONTREUIL, J. A. J. A. Fantel, S. A.; F. Art. Toiseau, T. Réun. 2e ven., 8h. p.m., à la salle publique.

No 355 - CI. ST-ALBERT, Alberta. Nage. St Jean, S.A.; Jos. Ouimet, T. Réun. 2e ven., 8h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Amount and Fee. Rows include participation of \$500, \$1000, \$2000, \$3000, and inscription to the Sick Fund, with fees ranging from \$0.50 to \$5.00.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Table with 12 columns: Age, Contribution (\$500-\$3000), and Rate (\$). Rows show rates for ages 16 to 85 across different contribution levels.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Table with 12 columns: Age, Contribution (\$500-\$3000), and Rate (\$). Rows show rates for ages 16 to 85 across different contribution levels.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table with 7 columns: Age, Rate, Age, Rate, Age, Rate, Age, Rate. Shows rates for ages 16 to 36 across different contribution levels.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois, pour rétribution.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin AVOCATS 30, RUE SAINT-JACQUES

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL 57, Avenue Viger B. P. Boite 37 Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICERS GENERAUX

- S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire; M. le Chanoine G. Gauthier, Annuaire; BUREAU EXECUTIF; Ls-Arsène Lavallée C.R., Président Général; Jos. Contant, pharmacien, Ancien Prés. Général; F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil; Eug.-H. Godin, avocat; Georges Monet, comptable; Théo. Cypriot M.D.; S. Beaudin, C.R.; Ernest Brossard, gérant de banque; L.-O. Dauray, N.P.; Frs Fanteux, avocat; P.-H. Bédard, M.D.; J.-A. Lapierre, M.D.; Département d'Organisation et d'Inspection; Chs Duquette, Inspecteur en Chef; Cam. Manseau, Inspecteur; G.-H. Vaillancourt, Organisateur.

PLACEMENTS A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau: 11h A.M. à 12h P.M. Perceur (Art. 182) M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER MONTREAL

L'Alliance Nationale

Capital de Réserve Dans sa caisse de dotation, (assurance) \$1,240,155.36 Dans ses caisses locales des malades, au 30 Nov 1911: 231,525.15 Dans sa caisse centrale des malades, au 30 Nov 1911: 42,676.47 Total 1,514,356.97 Après 18 ans d'opération Effectif - 22,173 membres en règle au 1er Sept 1911. Nombre de cercles en règle au 1er Jan 1912: 85. Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Jan. 1912: 85.

FONDEE EN 1900 Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte, Gérant Général: M. Tancredi Bienvenu. Capital autorisé: \$2,000,000.00 Capital Payé: 1,000,000.00 Réserve et Surplus: 435,674.40

Département d'Épargne ordinaire 44 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochebourg MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 2,500,000 Fonds de réserve et surplus \$ 2,500,000 Total de l'actif au-delà de \$26,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie d'intérêt DEUX FOIS par année.